

POURQUOI ?

L'association, personnalité morale, est constituée de personnes physiques, appelées **adhérents**, qui contribuent à son fonctionnement financier par le versement de la **cotisation annuelle**.

Ce versement crée les ressources propres qui permettront à l'association, à maxima ou à minima en cas de ressources complémentaires, de financer les différentes activités mais aussi d'investir dans l'achat de **nouveaux équipements** afin de satisfaire les pratiquants.

La perte régulière d'adhérents impacte donc les ressources financières qui alors ne pourront plus permettre d'investir dans de nouveaux matériels.

Aussi il devient primordial que l'association arrête cette déflation ou qu'elle augmente son potentiel d'adhérents. elle doit se mettre en **quête de nouveaux adhérents** tant au sein du ministère des armées et de la gendarmerie nationale que parmi les extérieurs de la communauté défense et ce au titre du lien armées-nation.

Pour vous permettre d'établir un plan d'actions, vous trouverez ci-après une liste non exhaustive d'actions qui sont susceptibles d'être initiées.

Alors n'hésitez pas à vous saisir de toutes les opportunités qui feront connaître les activités pratiquées dans votre association.

L'avenir de l'association est entre vos mains ...



COMMENT ?

Par la mise en place d'actions initiées par le club

- Organiser des journées portes ouvertes et/ou journées découvertes des activités du club;
- Utiliser les éléments de communication interne à l'établissement de rattachement ou de soutien : panneaux d'affichage, affichage électronique, site Intradef, borne atlas, news et/ou bulletin;
- Créer ou développer un site internet en mentionnant les activités proposées par le club, avec l'ouverture aux personnes extérieures à la communauté défense;
- Utiliser les réseaux sociaux en créant une page Facebook ou Twitter;
- Participer à l'opération **Sentez-vous sport** organisée courant septembre, tant lors des journées **Sport en entreprise** que lors des week-ends grand public en déposant son projet avant le 1^{er} septembre sur le site internet <https://form.jotformeu.com/90901972415357>



Par des actions initiées par l'établissement de rattachement ou de soutien, et les collectivités locales



- Etre présent en présentant les activités du club lors de l'opération portes ouvertes par la tenue d'un stand;
- Etre présent à la **journée des arrivants** par la tenue d'un stand en s'adressant au nouveau personnel et sa famille;
- Participer au forum **Fête des associations** organisées par la ou les collectivités locales par la tenue d'un stand, voire d'effectuer des démonstrations;



- Participer éventuellement à l'opération **Passerelle école-club pour les élèves en CM1 et CM2** en s'inscrivant sur la plateforme;
- Présenter le club lors de la formation des cadres de l'établissement de rattachement ou de soutien;



- Participer aux journées organisées par la préfecture ou sous-préfecture;
- Inscrire le club sur la plateforme **Mon club près de chez moi**;
- Participer aux journées **Sport-armées-jeunesse** en lien avec votre autorité de soutien ou de rattachement.



PLAN DE DEVELOPPEMENT FCD HORIZON 2024

Parmi les actions listées dans le Plan de développement FCD Horizon 2024, la 33-14 concerne la promotion des journées portes ouvertes et journées "Sport-armées-jeunesse".

Cette action doit être déclinée par chaque association affiliée à la Fédération des Clubs de la Défense.

Alors n'hésitez pas à inscrire votre association dans ces différents dispositifs qui accroîtront sa notoriété.



POURQUOI ET COMMENT RECHERCHER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS ?



Ligue Centre-Val de Loire

16 bd Lahitolle - 18021 Bourges Cedex
Tél : 02 48 66 51 41 - PNIA : 862 182 51 41
Fax : 02 48 66 50 88 - @ : liguecvl.fcd@gmail.com
Site Internet : <http://liguecvl.lafederationdefense.fr/>

 Ligue Centre-Val de Loire FCD

